



**HAL**  
open science

## Le tremble dans la forêt du Der

Michel Cointat

► **To cite this version:**

Michel Cointat. Le tremble dans la forêt du Der. Revue forestière française, 1951, 12, pp.759-762. <10.4267/2042/27834>. <hal-03380171>

**HAL Id: hal-03380171**

**<https://hal.science/hal-03380171v1>**

Submitted on 15 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## LE TREMBLE DANS LA FORÊT DU DER

Indice bibliographique : F 0.91 : 22.21 (44.33)

---

Bien que le tremble acquière très rapidement de belles dimensions sur les argiles du Gault de la forêt du Der, il n'existe dans cette région qu'à l'état subordonné et par placeaux disséminés dans le taillis. Pourtant, il semble qu'autrefois, on le trouvait en beaucoup plus grande abondance, et qu'il formait une des essences principales des peuplements.

Ainsi, l'inventaire des forêts haut-marnaises, dressé en 1811, mentionne qu'à cette époque, dans des massifs comme le Der, le Val, Robert-Magny, etc..., le charme et le tremble se partageaient le taillis.

Les procès-verbaux de visite établis par les maîtres particuliers, signalent très fréquemment la présence du tremble. Par exemple, on peut lire pour la forêt de Wassy :

« Nous avons reconnu que l'essence du bois en est très bonne et que les deux dominantes en sont le chêne et le charme, ensuite le tremble et autres bois blancs ». (P. V. de visite du 13 avril 1758).

Pour la forêt communale de St-Dizier, le procès-verbal de visite du 23 février 1774 est encore plus précis :

« Le taillis est composé de bois nature de chênes, charmes, hêtres, tremble, aulne, saules et errables, savoir :

Le chesne pour un huitiesme,  
Le charme et le hêtre pour un tiers,  
L'aulne et le tremble aussi pour un tiers,  
Le reste en saule et érrable.

Le taillis nature de tremble et aulne a depuis 24 jusqu'à 34 et 36 poulces de tour. Le taillis nature de chesne est de la grosseur de 18 à 24 poulces aussi de tour ». L'âge du taillis étant de 25 et 26 ans.

Mais c'est le tableau des réserves effectuées de 1853 à 1912, dans la 3<sup>e</sup> série de la forêt domaniale du Der, lorsque celle-ci appartenait au Comte Werlé, qui nous a fourni les renseignements les plus curieux sur l'importance que l'on accordait jadis au tremble, et sur son évolution par rapport aux autres essences et notamment par rapport au tilleul et au bouleau.

Afin de définir dans ses grandes lignes l'ambiance de la forêt, il y a lieu tout d'abord de signaler que la forêt du Der (1), a de tous temps été traitée en taillis-sous-futaie, à la révolution de 25 à 30 ans. Appartenant à la famille d'Orléans, la forêt du Der a été vendue en 1853 par le Duc de Nemours au Comte Edouard WERLÉ et au baron James de ROTSCCHILD. Depuis cette époque, le massif n'a cessé de subir des malheurs. Par suite de successions et de ventes, il a été morcelé, puis pendant la guerre 1914-1918, il a été ruiné par les armées canadiennes et américaines. La forêt a été rachetée dans son ensemble par l'Etat en 1917-1918, mais en 1929, au moment où un aménagement remettait un peu d'ordre, le Département de la Seine obtenait l'autorisation de prendre dans la forêt 527 hectares qui forment aujourd'hui le Réservoir de Champaubert-aux-Bois, utilisé pour la régularisation du bassin de la Seine.

La 3<sup>e</sup> série de la forêt domaniale s'étend suivant 30 parcelles, le long de la route nationale de Saint-Dizier à Montier-en-Der, et aujourd'hui est en partie noyée. Les balivages ont toujours cherché à favoriser le chêne, qui est vigoureux, de belle qualité, et à sa place sur ces sols marneux. Pendant la période considérée de 1850 à 1912, le chêne s'est maintenu dans la futaie, avec une proportion moyenne de 80 à 120 arbres par hectare, le maximum de la réserve étant situé aux alentours de 1880.

La courbe schématique ci-jointe donne l'évolution des réserves d'une part en nombre total, d'autre part pour le tremble, le tilleul et le bouleau. Les coupes ayant toutes à peu près la même surface, 33-34 hectares, les résultats sont comparables. Cette courbe englobe par ailleurs baliveaux et modernès.

Afin de ne pas surcharger le dessin, l'évolution des réserves charme n'a pas été portée. Avant 1853, la réserve charme était de 45 à 60 arbres par hectare. De 1853 à 1881, elle s'abaissait à 25-35 arbres par hectare. De 1881 à 1912, elle tombait à 10-20 arbres par hectare, le charme, pendant cette période, cédant la place au tilleul.

De 1853 à 1887, le tremble a été, avec le chêne et le charme, une des essences les plus importantes de la futaie. Réservés en assez grande quantité comme baliveaux, peu toutefois étaient gardés comme modernes ; seulement quelques sujets par coupe.

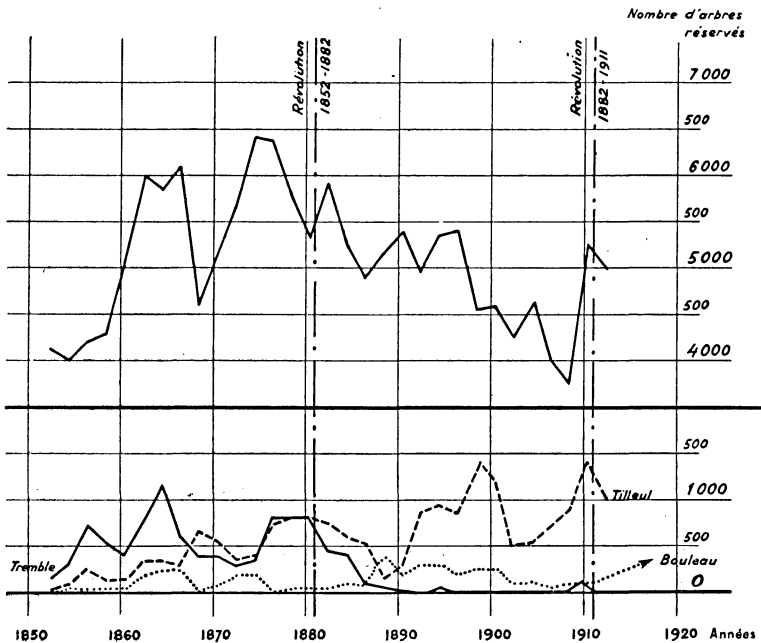
Mais dès 1874, au moment où l'on cherchait à augmenter la réserve et le couvert, le tilleul a pris la même importance que le tremble.

A partir de 1887, les forestiers chargés de la gestion ayant probablement remarqué le manque de longévité du tremble, l'ont abandonné progressivement, et en 1914, celui-ci avait complètement disparu de la réserve.

(1) Voir à ce sujet l'article signé M. N., « La Forêt du Der et le réservoir de Champaubert », paru dans la *Revue des Eaux et Forêts*, en 1930.

Au contraire, le tilleul l'a remplacé et a été réservé d'une manière intensive à partir de la même date. Cette essence, dont aujourd'hui nous retrouvons de gros sujets dans les coupes, est restée en faveur jusqu'à ces dernières années, tant que la forêt a été traitée en taillis-sous-futaie. Le tilleul a même concurrencé le charme, qui est devenu moins nombreux dans les coupes.

Après 1918, et après les dévastations de la grande guerre, il n'est pas possible de tirer des conclusions sur le rôle du tremble et du tilleul dans la futaie, parce que dans les procès-verbaux de balivages



les essences diverses n'ont plus été différenciées. Toutefois, on peut assurer que le tremble a été définitivement abandonné. D'autre part, le bouleau, peu réservé au XIX<sup>e</sup> siècle, a été gardé en abondance jusqu'à nos jours, et est actuellement une des essences les plus communes des coupes de la III<sup>e</sup> série, traitées en taillis-sous-futaie.

Etant donné le peu de renseignements que nous possédons, il est difficile de se prononcer sur les raisons qui ont motivé l'abandon du tremble, puis la faveur du tilleul et du bouleau, et qui sont indépendantes de l'importance de la réserve totale puisque celle-ci par exemple diminue de 1882 à 1912, alors que le tilleul augmente.

Il est possible que le manque de longévité du tremble ait été une raison valable. Il est possible également que les coupes abusives pra-

tiquées en 1917-1918, aient favorisé l'extension du bouleau dans les vides.

Quoi qu'il en soit, nous avons pensé qu'il était assez amusant de montrer cette évolution et cette succession, tremble-tilleul-bouleau dans les conceptions forestières du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles, appliquées à la forêt domaniale du Der.

D'après les calculs que nous avons effectués, avec les tableaux de balivages, le tremble dans le Der atteint la dimension de 120 cm de tour en 60 ans, soit une croissance de 2 cm par an sur la circonférence. La croissance du tilleul est à peu près la même, 1,9 cm.

Deux analyses de tige, effectuées, l'une sur un tremble provenant de la 2<sup>e</sup> série du Der, ayant poussé sur argiles du Gault, et l'autre sur un tremble provenant du coupon XV de la forêt de Roches et Bettaincourt, dont le sol est formé par le calcaire lusitanien, permettent de comparer les croissances, qui d'ailleurs sont un peu moindres que ne l'indique le rapprochement de deux calepins de balivage de la même parcelle à 30 ans de distance.

	Forêt du Der — 2 <sup>e</sup> série - coupe 11 —	Forêt de Roches et Bettaincourt — Coupon XV —
Age .....	57 ans	60 ans
Circonférence à 1,30 m .....	87 cm.	98 cm.
Hauteur totale .....	24,80 m.	21 m.
Volume .....	0,768 m <sup>3</sup>	0,664 m <sup>3</sup>

Sur marnes, le tremble est plus svelte et plus élancé. Sur calcaire, le tremble est plus gros mais plus trapu et d'une moins belle qualité.

1<sup>er</sup> juillet 1951.

Michel COINTAT.